

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2015

RÉTABLIR POUR LES MINEURS L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE - (N° 3093)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5

présenté par
M. Guy Geoffroy et M. Le Fur
à l'amendement n° 3 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« , à charge pour lui de saisir »

les mots :

« . Il saisit »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.